

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, en nouvelle lecture, visant à renforcer le droit à l'avortement (n° 4985) (Mmes Albane Gaillot et Marie-Noëlle Battistel, rapporteuses).....	2
– Présences en réunion	3

Jeudi
10 février 2022
Séance de 9 heures 45
Compte rendu n° 36

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

**Présidence de
Mme Fadila Khattabi,
Présidente**



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Jeudi 10 février 2022

La séance est ouverte à neuf heures quarante-cinq.

La commission des affaires sociales procède à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements nouveaux déposés en séance publique sur la proposition de loi, en nouvelle lecture, visant à renforcer le droit à l'avortement (n° 4985).

La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après () :*

N°	Auteur	Groupe	Place	Alinéa
144	Mme BATTISTEL Marie-Noëlle	SOC	1 ^{er}	av. 1
152	Gouvernement		3	S

() Les autres amendements étant considérés comme repoussés.*

La séance est levée à neuf heures cinquante.

Présences en réunion

Réunion du jeudi 10 février 2022 à 9 heures 45

Présents. — Mme Marie-Noëlle Battistel, Mme Christine Cloarec-Le Nabour, Mme Albane Gaillet, Mme Véronique Hammerer, Mme Fadila Khattabi, Mme Monique Limon, M. Didier Martin, Mme Cécile Muschotti, Mme Michèle Peyron

Excusés. — M. Thibault Bazin, Mme Justine Benin, Mme Perrine Goulet, M. Jean-Carles Grelier, Mme Claire Guion-Firmin, M. Thomas Mesnier, M. Jean-Philippe Nilor, Mme Nadia Ramassamy, M. Jean-Hugues Ratenon, Mme Nicole Sanquer